

Tarifs au 1er juillet 2025

Hébergement Permanent

Prix de journée :	74,72 €
Participation Forfaitaire :	6,10 €
Total par jour :	80,82 €
Total pour un mois de 30 jours :	2 424,60 €

Dotation versée par le Conseil Départemental du Morbihan

Forfait Global Unique pour 2025 : 331 545.36 €

Dotation versée par l'ARS

Dotation soins pour 2025 : 1 512 580.09 €

Accueil de Jour

Prix de journée :	43,07 €
Participation Forfaitaire :	6,10 €
Total par jour :	49,17 €

Dotation soins versée par l'ARS : 98 630 €

La durée de la prise en charge par l'APA à domicile est limitée à 150 jours sur une période de 12 mois consécutifs quelque soit l'établissement.